



COMTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT-GENEST
16 JUIN 2017

L'an deux mil dix sept, et le seize juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Genest, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAIRE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Mme FARSAT Marie-Thérèse, Mme RACOT Mireille, M. ARNAUD Jean-Marc, M. BERNARD Jean-Pierre, M. CHICOIS Didier, M. JAILLET Pierre, M. MAIRE Patrick, M. RAYMOND Guillaume, M. VERNADAT Serge.

Absent excusé ayant donné pouvoir : M. PRIGENT Didier à M. MAIRE Patrick

Absent excusé : M. LEROY Christian

Secrétaire de séance : Mme FARSAT Marie-Thérèse

Date de convocation : 10 juin 2017

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 15 avril 2017 à l'unanimité.

Objet : Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que suite au terme de la convention entre la commune et Monsieur AIT-MAAMAR au 22 avril 2017 et à l'impossibilité de ce dernier à reprendre toute activité pour des raisons de santé, il a été de nouveau fait appel à la Mission Accueil de l'Allier pour trouver un repreneur pour l'Auberge.

AUBERGE :
Choix du repreneur

Les élus en charge du dossier ont reçu des candidatures en mairie et rencontré plusieurs personnes intéressées par le projet. Ils ont retenu la proposition de M. et Mme LOPEZ

VOTE : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

CONTRE : 0	- VALIDE le choix de M. et Mme LOPEZ
ABSTENTION : 0	
POUR : 10	- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Objet : Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le travail réalisé par la commission chargée de travailler sur la dénomination des voies et la numérotation et indique qu'il doit recevoir l'approbation du Conseil Municipal avant transmission aux administrés ainsi qu'aux services concernés.

Dénomination des voies et numérotation

2017

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE**

- **D'APPROUVER** la dénomination des voies et la numérotation ainsi que détaillé dans le tableau joint,

VOTE :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 10

- **DE MANDATER** Monsieur le Maire pour notifier la présente aux services et personnes intéressées et demander la mise à jour du cadastre.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 15 avril 2017 concernant la possibilité d'acheter un défibrillateur subventionné par GROUPAMA.

t défibrillateur :
du fournisseur

Des devis ont été étudiés par la commission appel d'offres, il s'avère que la proposition de Espace Médical est la plus intéressante.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'acheter le défibrillateur à Espace Médical 23 bd Carnot 03100 MONTLUCON pour un montant de 1912,50 € H.T.

VOTE :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 10

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cet achat

t :

s cantine
/2018

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les tarifs de la cantine scolaire pour l'année 2016/2017 soit :

- **3.20 € pour les élèves**
- **4.00 € pour les enseignants**

VOTE : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 10

- **DECIDE** de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2017/2018

it :

anisation de la semaine
aire pour la rentrée
7/2018

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal du projet de décret relatif aux rythmes scolaires qui donne la possibilité d'opter par dérogation, pour la semaine de quatre jours.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 10

- **SOLLICITE** l'autorisation du Directeur académiques des services de l'Education Nationale pour revenir à la semaine de quatre jours à compter de la rentrée de septembre 2017, dans l'école maternelle de Saint-Genest.

**Objet :**

Monsieur le Maire explique que suite à la démission de Madame Marie-Christine PAMIEZ avant la fin de son contrat unique d'insertion le 31 mai 2017, il a été nécessaire de recruter une personne en urgence pour palier à la surveillance de la garderie scolaire.

Recrutement d'un agent contractuel

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

VOTE : - **CONFIRME** l'urgence du recrutement d'un agent contractuel

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0 - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce recrutement.
POUR : 10

Informations :

- La commission « Travaux » se réunira dans les jours prochains pour étudier les travaux à réaliser en différents points de la commune.
- Les bénéficiaires peuvent retirer leurs passeports jeunes au centre social de Marcillat en Combraille.
- Dans le cadre du plan canicule, les personnes de 60 ans et plus peuvent s'inscrire en s'adressant au secrétariat de mairie.
- L'Auberge rouvrira le lundi 3 juillet. Katia et Faustino seront heureux de vous y accueillir.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h20

Signatures :

M. ARNAUD Jean-Marc :

M. BERNARD Jean-Pierre :

M. CHICOIS Didier :

Mme FARSAT Marie-Thérèse :

M. JAILLET Pierre :

M. MAIRE Patrick :

Mme RACOT Mireille :

M. RAYMOND Guillaume :

M. VERNADAT Serge :